

Parc national des Cévennes : un budget de 10 millions d'€ en 2022

ML 26 nov
2021

ENVIRONNEMENT

Le conseil d'administration a fixé les objectifs pour l'année prochaine.

Le conseil d'administration du Parc national des Cévennes s'est réuni, le 18 novembre, pour sa dernière session de l'année. Il a notamment approuvé le budget initial 2022 et une subvention de 500 000 € pour l'éclairage public dans le cadre de la Réserve internationale de ciel étoilé (Rice). Le 20 avril dernier, lors du congrès mondial de la nature de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) à Marseille, Bérangère Abba, secrétaire d'État chargée de la biodiversité, a annoncé la création de 20 postes pour les parcs nationaux dont 10 pour le nouveau parc de forêt. En 2022, le Parc national des Cévennes gagnera un poste et ses effectifs s'établiront donc à 86,1 équivalents temps plein travaillés (ETPT) auxquels s'ajouteront 4,43 ETPT de contrats aidés (services civiques, apprentis...) ou liés à des projets subventionnés.

Le budget global de 9 866 686 € d'autorisations d'engagement et de 10 550 466 € de crédits de paiement est alimenté par une dotation publique de l'OFB de



Lors de la réunion du conseil d'administration, qui s'est tenue au château de Florac. NATACHA MALTAVERNE PNC

6 786 535 € (qui devrait être réévaluée dans le courant de l'année). Ce budget est affecté en majorité à l'enveloppe de personnel (53 %). En termes d'activités, elles concerneront notamment le programme "pollinisateurs" avec l'appui à la mise en place de haies mellifères, et le lancement de nouvelles opérations liées au tourisme durable.

La mise en œuvre des financements liés au plan de relance sera au cœur des activités en 2022 avec la réalisation des travaux de réfection de la ferme du Bramadou et du gîte Aire de Côte, la création d'un site de

stockage pour les collections du musée du mont Lozère, l'aménagement des locaux du siège et le projet d'extension de l'exposition permanente de la Maison du tourisme et du parc de Génolhac. Enfin, comme chaque année, une enveloppe est réservée pour les subventions au territoire : 324 000 € de nouveaux engagements sont prévus, montant auquel s'ajoute le paiement de 500 000 € de subventions accordées dans le cadre du plan France relance pour la modernisation de l'éclairage public. Grâce à ce nouveau programme, 2 005 lanternes dans 37 communes de la Lozère, du

Gard et de l'Ardèche seront renouvelées selon les critères de la Rice. Cette modernisation permettra de réaliser une économie d'énergie de 1 500 mégawatts heure (c'est la consommation électrique annuelle de 300 foyers), 146 tonnes de CO2 et une diminution de 194 472 € sur la facture annuelle d'électricité de l'ensemble des communes concernées. À l'issue du conseil d'administration, les élus ont été invités à assister à une curée de vautours sur le site historique de lâcher de ces rapaces à Cassagnes, sur la commune de Saint-Pierre-des-Tripiers.